

## FAITS ET CHIFFRES

## EXIL ET MIGRATION

## EXIL

Chaque jour, **37'000** nouvelles personnes ont été forcées de quitter leur maison en 2018.

Une personne sur 112 dans le monde a pris la route de l'exil.

## EXIL (DANS LE MONDE)

**70.8** mio. de personnes dans le monde sont sur la route de l'exil.

0.9% de la population mondiale fuit un conflit, la violence ou la persécution. Cela correspond à huit fois la population de la Suisse. La moitié sont des enfants ou des jeunes de moins de 18 ans.

Dans le monde, 35 millions d'enfants et de jeunes sont en fuite.

**41.3** mio. de personnes déplacées internes : Ces personnes n'ont traversé aucune frontière internationale en quête de sécurité.

**25.9** mio. de réfugié-e-s : Ces personnes ont traversé des frontières nationales afin de trouver la sécurité dans un autre pays. 20.4 mio. de réfugié-e-s sous mandat du HCR 5.5 mio. de réfugié-e-s palestinien-ne-s sous mandat de l'UNRWA

**3.5** mio. de demandeur/euse-s d'asile Ces personnes ont déposé une demande d'asile dans le pays d'accueil et attendent la décision des autorités.

**67%** de tous les réfugié-e-s sous le mandat du HCR (20.4 mio.) proviennent de seulement cinq pays :

Syrie	6,7 mio.
Afghanistan	2,7 mio.
Soudan du Sud	2,3 mio.
Myanmar	1,1 mio.
Somalie	0,9 mio.

**Liban :**  
6 millions de personnes sur 25% de la surface de la Suisse. Huit fois plus de réfugiés qu'en Suisse y vivent.

85% des réfugié-e-s dans le monde trouvent refuge dans des pays en développement.

10 pays accueillent presque la moitié des réfugié-e-s :

Turquie	3'500'000
Pakistan	1'400'000
Ouganda	1'400'000
Liban	998'900
Iran	979'400
Allemagne	970'400
Bangladesh	932'200
Soudan	906'600
Ethiopie	889'400
Jordanie	691'000

Proportion de réfugiés par rapport à la population totale de la Suisse : 1,44%

## EXIL (EN SUISSE)

A la fin 2018, 123 379 personnes avec une expérience de la migration vivaient en Suisse. Dont :

Réfugié-e-s reconnu-e-s	57 380
Pers. admises à titre provisoire	46 657
Demandeur/euse-s d'asile	15 393
Pers. en exécution de renvoi	3 949

Deux tiers des réfugié-e-s reconnu-e-s et des personnes admises à titre provisoire en Suisse proviennent de cinq pays :

Erythré	34 072
Syrie	16 565
Afghanistan	12 282
Sri Lanka	5 744
Somalie	4 595

## DÉFINITIONS – STATUT JURIDIQUE

**L'ASILE** est accordé en Suisse aux personnes victimes de persécutions dans leur pays en raison de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe ethnique ou social, ou de leurs convictions politiques. La Convention de Genève relative au statut des réfugié-e-s constitue le fondement international du droit d'asile.

### REQUÉRANT-E D'ASILE (PERMIS N)

Un-e requérant-e d'asile est une personne qui souhaite obtenir l'asile en Suisse – c'est-à-dire qui sollicite le droit de rester en Suisse en raison des persécutions dont elle fait l'objet dans son pays d'origine – et pour laquelle la procédure d'asile est encore en cours.

### RÉFUGIÉ-E (PERMIS B)

Lorsqu'une personne se voit octroyer l'asile en Suisse, elle acquiert le statut de réfugié-e reconnu-e. Les réfugié-e-s reconnu-e-s ont le droit de rester en Suisse et ont les mêmes droits et obligations que les autres personnes étrangères séjournant en Suisse. Personne ne décide volontairement de devenir un-e réfugié-e. Être réfugié-e ne signifie pas seulement vivre dans un pays étranger, mais aussi ne plus pouvoir retourner dans son pays d'origine car on risque d'y être persécuté-e ou arrêté-e.

### PERSONNE ADMISE À TITRE PROVISOIRE (PERMIS F)

Les personnes admises à titre provisoire sont des personnes dont la demande d'asile a été rejetée mais qui ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine pour différentes raisons (parce que la guerre y fait rage ou que c'est dangereux, p. ex.). Leur situation est réexaminée régulièrement pour vérifier si elles ont le droit de rester en Suisse. Si les personnes admises à titre provisoire ont besoin de protection comme les réfugié-e-s reconnu-e-s et demeurent dans la pratique un certain temps en Suisse, elles ont moins de droits que les réfugié-e-s (droit limité au regroupement familial, p. ex.).

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

[www.unhcr.org/dach/ch-fr/en-bref/qui-nous-aidons](http://www.unhcr.org/dach/ch-fr/en-bref/qui-nous-aidons)  
[www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/asylverfahren.html](http://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/asylverfahren.html)

# MIGRATION

Par migration, on entend le fait que des personnes s'installent pour une longue durée dans un autre pays ou dans une autre région de leur pays, indépendamment de son caractère volontaire ou non, légal/régulier ou non ou des motivations sous-jacentes (études, emploi, mariage, migration de retraite, fuite).

En 2017, la population résidente permanente de 15 ans ou plus se compose d'environ 37% de personnes issues de la migration (eux-mêmes ou leurs parents ont immigré). Un peu plus d'un tiers de cette population a la nationalité suisse. Dont deux tiers en provenance des Etats membres de l'UE et de l'AELE.

### Population suisse en 2018 :

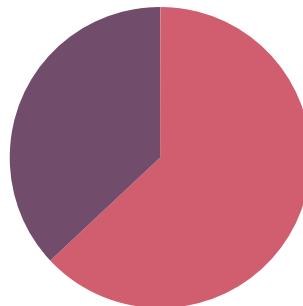
Population totale	env. 8'500'000
Migrants	env. 2'081'000
dont réfugié-e-s*	env. 123'379

\* réfugié-e-s reconnu-e-s, personnes admises à titre provisoire ainsi que demandeur/euse-s d'asile

[www.sem.admin.ch/sem/de/home/publiservice/statistik.html](http://www.sem.admin.ch/sem/de/home/publiservice/statistik.html)  
Office fédéral de la statistique

Deux tiers  
des migrant-e-s  
en Suisse sont  
issu-e-s de pays  
de l'UE et  
de l'AELE.

Population suisse issue  
de la migration : 37%



Par fuite, on entend le fait que des personnes quittent involontairement leur pays des suites d'une guerre, de menaces, de catastrophe naturelle, de changement climatique, à cause de leur religion ou convictions ou en raison de détresse économique. Les réfugié-e-s ne constituent qu'une petite partie des migrant-e-s (en Suisse environ 5%).